

## 3.14 Fédéral

*Population : 1 400 685*

*Nombre d'écoles (M-12) : 562*

*Nombre d'élèves en M-12 : ~107 000*

*Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12) : 5*

*Nombre d'élèves en apprentissage en ligne (M-12) : 1 927*



### Gouvernance et réglementation

Affaires autochtones et du Nord Canada (AINC) définit l'éducation et les services d'apprentissage à distance ou en ligne comme des éléments nécessaires de l'éducation en général.

Avant 2014-2015, les bureaux régionaux d'AINC travaillaient directement avec des établissements d'enseignement en ligne pour financer les étudiants des Premières nations vivant dans les réserves. À compter de 2015-2016, pour que les cours en ligne soient financés par des fonds d'AINC, les étudiants en ligne inscrits à la maternelle à la 12e année doivent être inscrits en tant qu'étudiant au tableau nominal d'une Première nation.

Depuis 2015-2016, l'orientation stratégique d'AINC a changé l'approche de financement, qui transfère maintenant le financement directement aux communautés des Premières Nations et à leurs fournisseurs de services d'éducation. Cette politique a permis à ces communautés de déterminer comment soutenir, gérer et financer les programmes et services d'éducation en ligne culturellement adaptés des Premières Nations qui répondent le mieux aux besoins de leurs élèves de leurs communautés et respectent également les normes de crédit provinciales. De plus, pour être admissibles au financement du Programme d'enseignement élémentaire et secondaire d'AINC, les établissements d'apprentissage en ligne doivent être reconnus par une province en tant qu'établissement primaire ou secondaire certifié dans le contexte de la compétence de cette province.

De nouvelles ententes de financement entre les communautés des Premières nations et leurs fournisseurs de services éducatifs contiennent maintenant des instructions sur la prestation de services de soutien aux étudiants, la détermination des activités et dépenses admissibles, l'administration scolaire et les dépenses d'exploitation et d'entretien. Ceci est décrit dans les lignes directrices nationales du Programme d'éducation élémentaire et secondaire d'AINC.

Les fournisseurs de services d'apprentissage en ligne sont également encouragés à faire participer les Premières Nations à la recherche de financement dans le cadre des programmes d'éducation fondés sur des propositions d'AINC, qui visent à compléter le programme d'enseignement élémentaire et secondaire de base. Par exemple, les établissements d'apprentissage en ligne, en partenariat avec les Premières Nations, peuvent soumettre des propositions de Programme de nouvelles pistes pour

l'éducation pour des activités d'apprentissage en ligne qui appuient les activités de programme admissibles afin d'améliorer l'efficacité des écoles. De plus, les établissements d'apprentissage en ligne peuvent établir des partenariats avec les bénéficiaires admissibles du Programme de réussite des étudiants des Premières nations, qui décident de mobiliser les fournisseurs de services pour mettre en œuvre les stratégies d'apprentissage décrites dans les plans de réussite scolaire financés par le programme.

Il convient de noter que, même si AINC est l'un des ministères fédéraux chargés de respecter les obligations et engagements juridiques du gouvernement du Canada envers les peuples autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis) et d'assumer les responsabilités constitutionnelles du gouvernement fédéral dans le Nord.

Le ministère est maintenant divisé en deux: le ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) et le ministère des Services autochtones Canada (SAC). (SAC) comprend maintenant: 1) Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, 2) Éducation, 3) Programmes de développement social, 4) Partenariats (PESDP) et 5) Opérations régionales (OR) du ministère des Affaires autochtones et du Nord. Cette structure devrait positionner les programmes et les services de façon à collaborer plus efficacement lorsque commencer à élaborer et à offrir des approches holistiques aux services sociaux, de santé et d'infrastructure aux partenaires autochtones.

## **Programmes d'apprentissage en ligne (M-12)**

AINC dispose d'un système de suivi qui recueille les données sur les activités scolaires et les dépenses des collectivités des Premières nations et des fournisseurs de services d'éducation. Selon les listes nominatives des écoles des Premières nations d'AINC pour l'année scolaire 2016-2017, il y avait :

- 1 211 étudiants inscrits à l'éducation à distance;
- 37 étudiants inscrits à la maison scolarisés (en ligne); et
- 41 étudiants inscrits pour virtuel (Internet).

À l'heure actuelle, cinq programmes d'enseignement à distance de la maternelle à la 12e année sont désignés comme programmes destinés aux Premières nations, aux Métis et / ou aux Inuits. Trois d'entre eux sont situés en Ontario (*Keewatinook Internet High School, Wahsa Distance Education Centre et Indspire K-12 Institute*), un au Manitoba (*Wapaskwa Virtual Collegiate*) et un en Alberta (*SCcyber E-learning Community*).

D'autres organisations des Premières nations, des Métis et des Inuits ont étudié l'adoption de l'enseignement à distance de la maternelle à la 12e année. Cependant, pour diverses raisons - manque de bande passante ou de connectivité, manque d'adhésion de la communauté, manque d'expertise pour la mise en œuvre et autres raisons -, ils n'ont pas encore établi de programmes d'éducation à distance. Il est à noter que depuis la publication des rapports annuels sur l'État de la nation: la

maternelle à la 12 e année au Canada, deux programmes destinés aux Premières nations, aux Métis et / ou aux Inuits ont cessé leurs activités. Le premier était le *Credenda Virtual High School* qui a cessé ses activités après l'année scolaire 2012-13, tandis que le second était le Gai hon nya ni: l'Institut d'apprentissage électronique Amos Key Jr. qui a fermé ses portes en 2014-15.

### **Programmes d'apprentissage mixte ou hybride (M-12)**

AINC considère que les classes d'apprentissage mixte sont celles où les élèves sont physiquement séparés de leur enseignant et de leurs camarades de classe, mais ont accès au soutien d'un enseignant en classe avec la possibilité d'avoir des options d'apprentissage en ligne pour ceux qui vivent dans une communauté différente.

Les listes nominatives des écoles des Premières Nations d'AINC recueillent deux indicateurs liés à l'apprentissage mixte :

- l'enseignement en classe et à distance; et
- salle de classe et virtuelle (Internet).

Selon les listes nominatives des écoles des Premières nations d'AINC pour l'année scolaire 2016-2017 :

- 245 étudiants inscrits à des cours mixtes: enseignement en classe et à distance; et
- 393 étudiants inscrits pour le blended: en classe et virtuel (Internet).

À ce titre, il y avait un total de 638 étudiants engagés dans l'apprentissage mixte.